

# Convention territoriale globale avec la Caisse d'allocations familiales

Conseil municipal du 25 novembre  
2021



# La convention territoriale globale (CTG)

La CTG est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif:

- d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles,
- la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble.

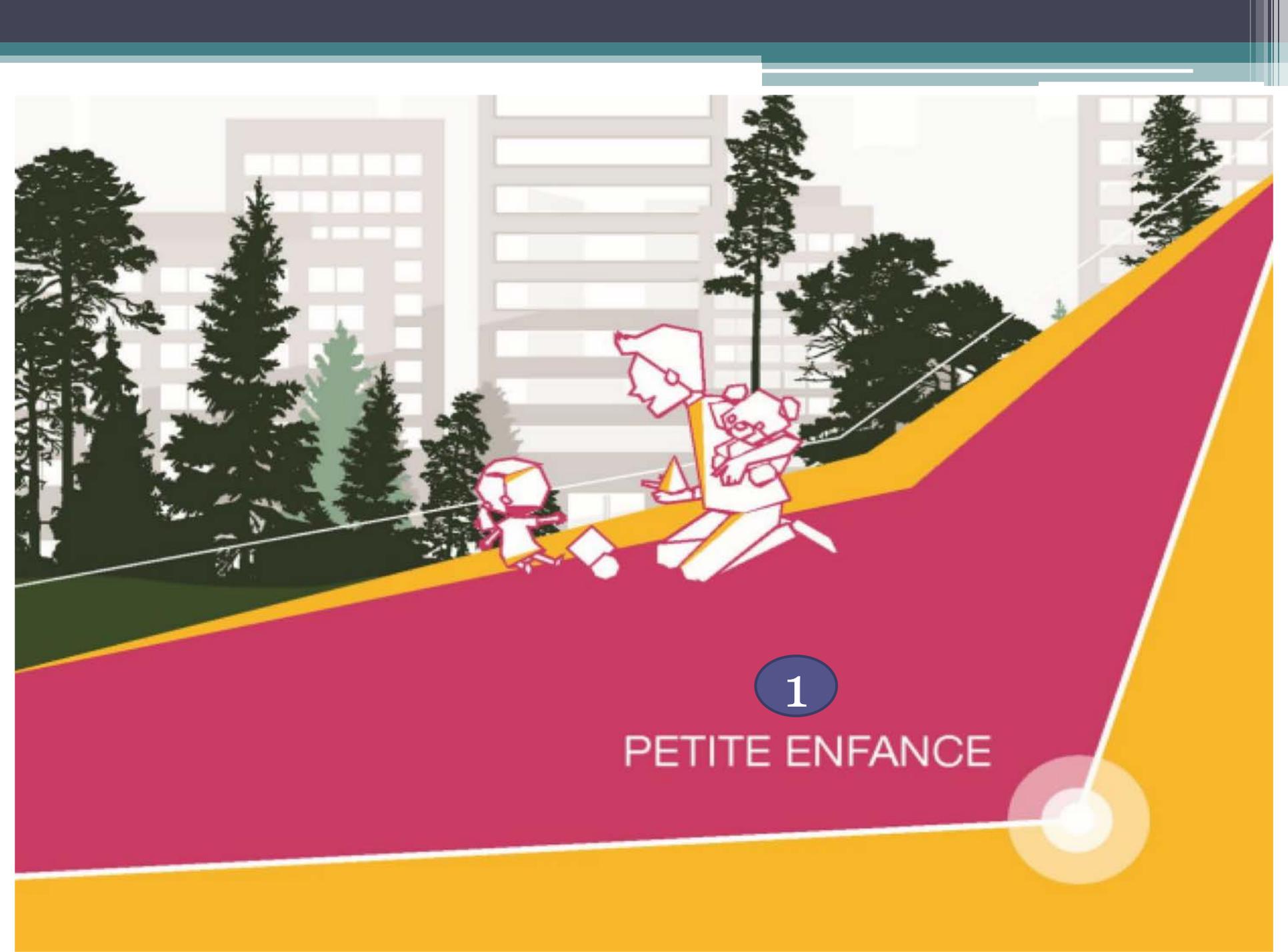
Elle s'appuie sur un diagnostic partagé pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.



# Des objectifs communs dans 5 champs d'intervention prioritaires

- ✓ Améliorer la politique **petite enfance** de la commune
- ✓ Adapter l'offre d'accueil à la demande et améliorer la qualité de l'offre d'accueil dans le domaine de l'**enfance**
- ✓ Renforcer l'organisation du service jeunesse pour adapter l'offre **jeunesse** aux besoins des publics
- ✓ Construire une politique **parentalité**
- ✓ Coordonner les dispositifs existants pour mieux orienter l'utilisateur dans le domaine de l'**accès au droit**





1

PETITE ENFANCE



## Problématiques

- Méconnaissance du besoin des familles en accueil occasionnel et organisation de cet accueil
- Adéquation de l'accueil en fonction de l'âge des enfants à revoir en fonction des structures
- Isolement des assistants maternels





## Enjeux

- Réflexion autour de la création d'un relais assistantes maternelles
- Travail sur la communication, les règlements et le fonctionnement des multi-accueils ; inscription dans la démarche IDA (informer, détecter, accompagner)
- Réflexion autour de l'accueil des enfants à besoins spécifiques, préférentiellement dans une seule structure (adaptation des locaux)
- Formation du personnel pour l'accompagnement des enfants à besoins spécifiques
- Travaux de rafraîchissement et de modernisation à prévoir dans les crèches municipales





## OBJECTIF STRATÉGIQUE

# AMÉLIORER LA POLITIQUE PETITE ENFANCE DE LA COMMUNE

*Décliné en 2 objectifs opérationnels*





## OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1:

### **Optimiser et diversifier l'offre d'accueil collective**

- Mieux évaluer les besoins des familles en les orientant vers la structure qui correspond le mieux à leurs besoins
- Retravailler le formulaire d'inscription
- Ajuster les horaires des contrats aux besoins réels des familles
- Mettre en place un accueil modulé en fonction du nombre d'enfants présents dans le respect du taux d'encadrement
- Développer l'accueil occasionnel



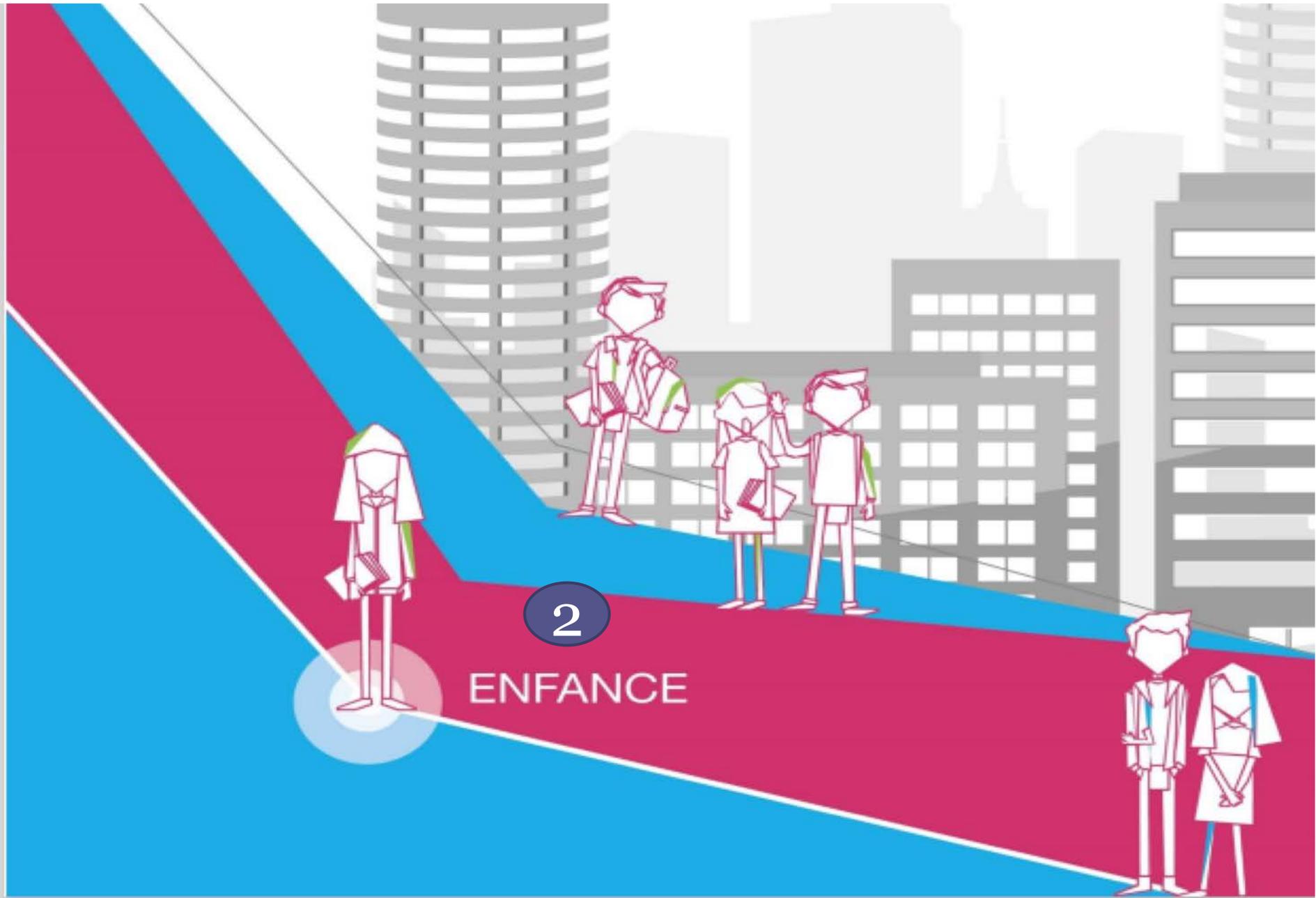


## OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2

### Développer un réseau d'échanges avec les professionnels de la petite enfance

- Réunions de travail autour de thématiques communes
- Travail en lien avec les équipes enseignantes et périscolaire pour accompagner l'enfant lors de son entrée à l'école
- Lien avec Ccas, Pmi, Mds, Caf
- Évaluer les besoins des assistantes maternelles et des familles à la création d'un Ram





2

ENFANCE



# Problématiques

- Difficultés d'organisation en lien avec la validation de l'inscription auprès des familles
- Besoin de fluidifier la communication entre les services et les parents
- Réflexion sur les mercredis après-midis : prises en charge multiples
- Difficulté d'anticiper et d'adapter les moyens humains, le cadre légal et l'accompagnement de tous les publics
- Formation des professionnels de l'animation





# Enjeux

- mise en place d'un dispositif d'inscription pour l'accueil de loisirs et les accueils périscolaires (espace premium)
- optimisation de l'offre grâce à une meilleure visibilité
- formation des équipes
- amélioration et modernisation des infrastructures
- organisation des équipes en réinterrogeant les besoins des familles et de la collectivité





# OBJECTIF STRATÉGIQUE 1

## ADAPTER L'OFFRE D'ACCUEIL A LA DEMANDE

*Décliné en 2 objectifs opérationnels*





# OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1-1

## Mettre en place un système de préinscription

- Mise en place d'un règlement intérieur fixant les modalités d'inscription et de réservation via l'espace citoyen premium sur les différents temps périscolaires (matin, soir, restauration, mercredi)
- Communication du système d'inscription et de réservation auprès des familles
- Appropriation par les familles de l'espace citoyen premium





# OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1-2

## Moderniser les infrastructures

- Constats sur les travaux potentiels à réaliser
- Étude et propositions des travaux à mener
- Validation des propositions





# OBJECTIF STRATÉGIQUE 2

## AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'OFFRE D'ACCUEIL

*Décliné en 3 objectifs opérationnels*





# OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2-1

## Réviser les règlements intérieurs

- Mise en place d'une démarche participative auprès des équipes permettant d'aboutir à l'actualisation des règlements en adéquation avec la situation actuelle des accueils de loisirs





# OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2-2

## Renouveler le projet éducatif de territoire (PEDT) et mettre en place un Plan mercredi

- Mise en place d'une démarche projet avec les partenaires du territoire avec la déclinaison de temps partagés pour produire et rédiger le PEDT et aboutir à la mise en œuvre d'un Plan mercredi



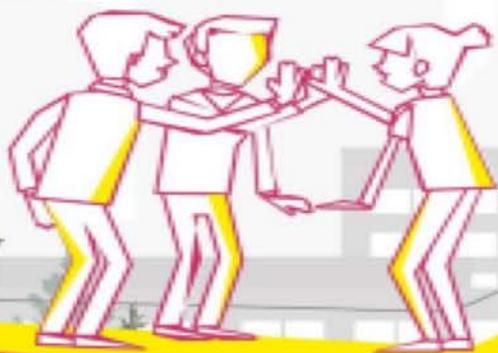


# OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2-3

## **Professionnaliser le personnel, notamment sur le champ du handicap**

- État des lieux sur les personnels déjà formés ou non
- Recherche du prestataire adéquat et nomination du prestataire retenu
- Mise en formation des personnels
- Évaluation de la formation notamment par rapport à la satisfaction
- Retour sur expériences pour capitaliser sur les connaissances de l'ensemble des agents





3

JEUNESSE



# Problématiques

- les partenaires connaissent une image de surface mais n'identifient pas réellement le fonctionnement et les actions portées. Idem pour certains services municipaux et pour une partie des jeunes qui sont sur des rituels de passage
- communication à optimiser (en dehors des codes de la communication institutionnelle)
- meilleure diffusion des données : valoriser un bilan partagé d'activité
- soutien à la mobilité des jeunes : besoin d'accompagnement, soutien au permis de conduire, etc.





# Enjeux

- cohérence globale des actions et projets des structures dédiées à la jeunesse
- visibilité et lisibilité des structures jeunes par tous les jeunes, ainsi que par les partenaires et les services internes
- communication auprès des jeunes
- connaissance des besoins des jeunes (Assises de la jeunesse)
- enjeu fort autour de l'orientation/emploi (taux de chômage des 15/24 ans autour de 22 %)





# OBJECTIF STRATÉGIQUE

**RENFORCER L'ORGANISATION  
DU SERVICE JEUNESSE POUR ADAPTER  
L'OFFRE JEUNESSE AUX BESOINS DES  
PUBLICS**

*Décliné en 3 objectifs opérationnels*





# OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1

## Instruire une demande de prestation de service ordinaire accueil de loisirs sans hébergement (PSO ALSH)

- Étude de faisabilité
- Rédaction du cahier des charges
- Constitution du dossier d'ouverture de droit
- Phase d'instruction et d'évaluation de la demande
- Ouverture et versement du droit à la PSO ALSH





# OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2

## Réfléchir à l'opportunité d'une prestation de service Jeunes

- Étude de faisabilité
- Rédaction du cahier des charges
- Constitution du dossier d'ouverture de droit
- Phase d'instruction et d'évaluation de la demande
- Ouverture et versement du droit à la PS Jeunes





# OBJECTIF OPÉRATIONNEL 3

## Promouvoir les projets et actions du service jeunesse auprès des jeunes et de leurs familles

- Mise en place d'une campagne d'information liée à une stratégie de communication permettant d'identifier la nouvelle équipe, le lieu et les propositions d'intervention et de projet du service Jeunes





4

PARENTALITÉ



### Problématiques :

- Aucun retour sur les besoins des familles
- S'il y a un réseau lié à Verrières-le-Buisson concernant la parentalité, les services du pôle famille n'en ont pas connaissance

### Enjeux :

- Développement d'une offre dédiée à la parentalité pour accompagner les familles en demande
- Adaptation de cette offre de service au plus proche du besoin de la famille





# OBJECTIF STRATÉGIQUE

## CONSTRUIRE UNE POLITIQUE PARENTALITÉ

*Décliné en 3 objectifs opérationnels*





# OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1

**Déterminer les besoins de la population en matière de soutien à la parentalité**

- Élaboration d'un diagnostic





# OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2

## Promouvoir les actions parentalité de la commune auprès des familles

- Recensement et communication des services proposés aux familles





# OBJECTIF OPÉRATIONNEL 3

## **Envisager la mise en place d'un contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)**

- Organiser un accueil d'accompagnement à la scolarité pour les enfants identifiés par les enseignants





5

ACCÈS AU DROIT



### Problématiques :

- Manque de lien entre les différents services existants, souvent par méconnaissance
- Manque de communication sur les permanences existantes
- Public mal orienté en raison de la méconnaissance

### Enjeux :

- Meilleure connaissance des services existants par les personnes chargées de l'accueil et de l'orientation
- Communication en direction des habitants adaptée
- Réponse en matière d'accès au droit adaptée aux besoins des habitants





# OBJECTIF STRATÉGIQUE

**COORDONNER  
LES DISPOSITIFS EXISTANTS  
POUR MIEUX ORIENTER L'USAGER**

*Décliné en 3 objectifs opérationnels*





# OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1

## Développer des nouvelles permanences

- Mise en place d'une permanence d'avocat et/ou de juriste
- Mise en place d'une permanence d'un conseiller spécialisé en matière d'affaires familiales





# OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2

## **Promouvoir les dispositifs existants auprès des usagers et des services**

- Mise en place d'un plan de communication interne (information et formation des agents) et externe afin de cibler au mieux la population





# OBJECTIF OPÉRATIONNEL 3

**Renforcer les partenariats existants,  
notamment avec la maison de la justice  
et du droit (MJD),  
pour favoriser l'accès à leurs services**

- Mise en place de permanences de la MJD à la demande après identification des besoins par le CCAS

